

TABLETTES LOCALES

La Gazette Officielle de Québec mentionnait la semaine dernière la naissance des deux nouvelles compagnies ci-dessous :

« La compagnie des actionnaires du Donegana Hôtel, à Montréal.

« L'objet pour lequel l'incorporation est demandée est de posséder, travailler et utiliser l'exploitation d'un hôtel à Montréal, dans la province de Québec.

« Le siège principal de ses opérations est dans la dite cité de Montréal.

« Le montant du fonds social de la dite compagnie est de \$20,000 divisé en quatre-vingts actions de deux cent cinquante piastres chacune.

« Les noms, domiciles, profession et occupation des dits requérants sont : B. Furniss, gentilhomme ; D. Ansell, marchand ; A. B. McDonald, marchand ; Z. Davis, marchand ; D. Phillips, marchand ; Wm. Hingston, médecin, maire de Montréal, directeurs provisoires, tous domiciliés à Montréal. »

« Jérémie Morrier, Nelson Gray, Etienne Morrier, écra., tous trois commerçants ; Marcel Desmarais, père, Marcel Desmarais, fils, et Cléophas Dumaine, écra., gentilshommes, tous sujets de naissance de Sa Majesté et résidant au village d'Acton-Vale, dans la province de Québec, formeront « La compagnie manufacturière du village d'Acton-Vale, » dans le but de poursuivre des affaires de manufacture générale en bois de toute description, et aussi de confectionner toutes espèces de voitures et d'ouvrages en ébénisterie ;

« La compagnie conduira ses opérations à Acton-Vale, dans la dite province de Québec. Le fonds social sera de dix mille piastres divisé en cent actions de cent piastres chacune, dont cinq mille piastres sont souscrites et cinq cents piastres seront versées et payées avant l'incorporation.

« Les dits Jérémie Morrier, Marcel Desmarais, père, et Nelson Gray seront les premiers directeurs de la dite compagnie. »

L'Angleterre prélève encore de nos jours sur les navires qui fréquentent ses ports des taxes à l'effet dit-elle, de couvrir l'entretien des bouées et des phares. Le gouvernement canadien ainsi que les Etats-Unis, la France, la Russie, la Prusse et l'Espagne maintiennent ces travaux maritimes à leurs frais.

La Chambre de Commerce de St. Jean, N. B., qui fit demander l'an dernier par l'entremise de Lord Dufferin, l'abolition de cet impôt en faveur des navires canadiens, a reçu du ministre des colonies une réponse négative. Ainsi, désormais, nos navires paieront les droits de navigation en Angleterre, tandis que ceux de celle-ci en seront affranchis chez nous.

Ne serait-il point juste de faire payer les navires de la métropole naviguant dans nos eaux ? Les bons comptes font les bons amis.

CHROMO-LITHOGRAPHIE DE « LA CANADIENNE »

Persuadée qu'un grand nombre de Capitaines, Pilotes, et autres navigateurs Canadiens, voudront posséder un tableau représentant cette fameuse goélette, La Compagnie Burland-Desbarats en a fait exécuter un dessin colorié, dans le but de le reproduire par le Chromo-Lithographie. Ce dessin fait par un artiste de talent, d'après les tracés, et sous la direction de l'honorable P. Fortin, ex-commandant de « La Canadienne, » montre la jolie goélette voguant à pleines voiles, dans une des baies du Golfe St. Laurent. Les couleurs en sont vives et fraîches, et la composition pleine de mouvement et de vie. La gravure que nous publions dans ce numéro de L'OPINION PUBLIQUE ne donne qu'une idée bien imparfaite de l'original. Les dimensions du tableau sont de 18 pouces de haut sur 25 de long, et la reproduction sera de la même grandeur. La partie coloriée restera dans les copies ce qu'elle est dans l'original. Le Chromo-Lithographie d'un dessin de cette dimension et offrant cette variété de couleurs, est une opération très-couteuse. Aussi, La Compagnie Burland-Desbarats ne l'entreprendra qu'avec l'assurance d'en couvrir les frais.

Il lui faut pour cela cent souscripteurs à CINQ DOLLARS chacun, le prix du tableau ayant été fixé à cette somme. L'honorable Commandant Fortin a bien voulu se charger de réunir autant de noms que possible

à Québec, et tous ceux qui voudront posséder une copie du CHROMO, devront envoyer leurs noms immédiatement, soit à ce monsieur, soit à nous directement. C'est un tableau qui mérite de trouver une place d'honneur dans la maison de tout Canadien, et plus particulièrement dans celle de tous les navigateurs dont les familles résident à Québec et dans les paroisses d'en bas. Il convient également aux salons des bateaux à vapeur, ainsi qu'aux salles de billard soit publiques soit privées. Chaque amateur de gravures devra en doter sa collection. Enfin les étudiants de notre histoire aimeront à conserver ce souvenir, qui servira de point de comparaison entre la marine canadienne d'aujourd'hui, et celle qui protégera notre commerce dans cinquante ans. G. D.

PERSONNEL

Pierre Tellier, écuyer, de Saint-Cuthbert dans le comté de Berthier, vient d'être nommé greffier de la cour de circuit pour le comté de Berthier, en remplacement de Charles Emond, écuyer, décédé.

La Gazette du Canada de la semaine dernière contenait la nomination du capitaine David Hunter, d'Halifax, N.-E., comme maître du port d'Halifax.

M. Norbert Roy, fils du populaire capitaine du vapeur Berthier, a remplacé M. de Martigny comme caissier de la succursale de la Banque des Marchands à Beauharnois.

Samedi, 1er mai, l'assemblée annuelle du Barreau de Montréal procédait aux élections de son bâtonnier et de ses secrétaires, syndic, et membres du comité. Les trois élus à l'université sont MM. Kerr, C. R., bâtonnier ; H. T. Rainville, syndic ; A. H. Lunn, trésorier. M. Forget a été élu secrétaire sur son compétiteur, M. A. Bonin.

Voici les noms des membres du comité, ainsi que le nombre de voix obtenues par chacun d'eux :

S. Bethune, C. R., réélu.....	45 voix.
J. A. Perkins, réélu.....	37 "
S. H. Porlase.....	35 "
J. S. C. Wurtele, C. R., réélu.....	63 "
W. W. Robertson, réélu.....	33 "
P. V. W. Dorion.....	56 "
F. X. Archambault, réélu.....	30 "
A. Lacoste.....	59 "

A Québec, l'assemblée du Barreau a été le même jour aussi ses officiers :

Bâtonnier, M. J. Langlois ; syndic, E. S. Sewell ; secrétaire, J. Dunbar ; trésorier, D. G. Montambault ; conseil, L. J. Baillargé, C. G. Holt, Daross, R. Alley, E. C. Gautier, et J. T. Colston.

ÉLECTION DU BARREAU DE TROIS-RIVIÈRES.— J. N. Bureau, bâtonnier ; H. G. Malhiot, syndic ; J. B. O. Dumont, trésorier ; J. F. V. Bureau, secrétaire ; N. L. Denancourt, J. B. L. Hould et Arthur Turcotte, membres du Conseil.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.—Section du Barreau.—Les élections de cette section ont également eu lieu le 1er mai courant.

Ont été élus : l'hon. M. Laframboise, président ; A. Lacoste, trésorier ; F. Vanasse, secrétaire.

Membres du comité de régie :—MM. R. Lafamme, W. Dorion, C. A. Geoffrion, F. X. A. Trudel, J. Duhamel, J. E. Robidoux.

Voici les noms des officiers de la Société St. Jean-Baptiste, nommés pour l'année courante :

Président :—M. Jacques Grenier ;
1er Vice-Président :—M. L. O. Loranger ;
2nd Vice-Président :—M. Narcisse Valois ;
Trésorier :—M. J. L. Barbeau ;
Secrétaire-Archiviste :—M. Alfr. LaRoque ;
Secrétaire-Correspondant :—M. P. H. Roy ;
Conseillers :—L'hon. C. J. Coursolles, MM. G. Boivin, J. Brunet, J. W. Crevier, J. Loranger, J. Barsalou ;
Commissaire-Ordonnateur :—M. Euclide Roy.

UNION ST. JOSEPH.—Cette société a eu ses élections semestrielles lundi dernier. Voici le résultat qu'a donné le scrutin : MM. Alph. Thomas, président ; Geo. Pepin, 1er vice-président ; J. B. Masse, 2nd vice-président ; Ant. Bourdon, secrétaire-archiviste ; L. J. Prud'homme, fils, assistant-sec.-arch. ; J. B. Alard, secrétaire-correspondant ; Moïse Martin, 1er trésorier ; J. B. Cardinal, 2nd trésorier ; Ls. Blanchet, 1er collecteur-trés. ; F. X. Rousseau, 2nd collecteur-trés. ; Zotique Thériault, 1er assistant-collecteur-trés. ; J. O. Chabot, 2nd assistant-collect.-trés. ; Jos. Prud'homme, père, 1er commissaire-ordonnateur ; Alf. Desroches, 2nd commissaire-ordonnateur.

ÉLECTION.—A l'assemblée semestrielle de l'Union St. Pierre de Montréal, qui a eu lieu le 4 courant, les Messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour le semestre courant :

Président, Georges Renault, réélu ;
1er Vice-Président, Docithée Dépatie ;
Secrétaire-Archiviste, Charles Lagacé, réélu ;
Assist.-Sec.-Arch., J. C. Lagarde ;
Secrétaire-Correspondant, Jos. Cartier ;
Trésorier, J. B. Caya, réélu ;
Collecteur-Trés., Oswald Coursol, réélu ;
1er Commis.-Ord., Isidore Dépatie ;
2nd do do Narcisse St. Hilaire.

Les sœurs de la Providence qui sont parties la semaine dernière pour se rendre à Portland dans l'Orégon, sont :

Marie Lamontagne, dite Sœur Marie Sabine ; Elizabeth Métivier, dite Sœur Marie de Bon Secours ; Marguerite McElroy, dite Sœur M. Perpétue ; M. Palmire Blanchet, dite Sœur Jean de Jésus.

La Communauté des SS. Noms de Jésus et Marie d'Hochelaga a permis aux Révérendes Sœurs Marie Nazareth et Marie Florence de partir pour la mission d'Oakland, en Californie, et aux Révérendes Sœurs M. Joseph du Sacré Cœur et Marie Achille pour celle de Portland.

Ces courageuses Sœurs étaient accompagnées par le Rév. M. N. Descarie, qui se rend à Victoria, dans le diocèse de Vancouver.

NOS GRAVURES

Concert d'Amateurs dans une Atelier d'Artiste

On sent et l'on voit que cette soirée-concert n'a rien d'officiel heureusement ; les toilettes sont comme les physionomies, simples, naturelles et de bon air. C'est un cercle d'amis que le goût des choses nobles et élégantes rassemble et unit chaque semaine, tantôt dans l'atelier du peintre G., tantôt dans celui du sculpteur P., ou du musicien A.

Le groupe des virtuoses est parfait de naturel ; si l'on ne perçoit point le son des instruments, le peintre n'en peut mais, car, lui, pour donner une telle attitude classique à ses musiciens, a dû les entendre. Les invités occupent leurs places, c'est-à-dire celles où leur sexe et leur âge les appellent ; les hommes près de l'orchestre, prêts à tourner les pages des parties ; les femmes assises ou debout, chacune écoutant, dans une pose familière et commode, les effets du quatuor. La variété des physionomies traduit les divers degrés d'impression que la musique produit sur les tempéraments.

Au mobilier de la pièce, l'on devine l'atelier de l'artiste. La crédence aux fines sculptures, travaillée, fouillée, comme un porche d'église gothique ; les vases antiques, les faïences aux formes bizarres que supportent ses étages ; la tapisserie de haute lice, sur laquelle se détache le cadre d'un tableau ; la lanterne arabe éclairant le piano ; le chevalet à l'entrée, la potiche de la table, le service à thé, tout jusqu'à la levrette qui semble poser comme un modèle, indique un de ces intérieurs d'artiste, où dans un pêle-mêle bizarre, les objets les plus riches et les plus rares coudoient les curiosités les plus étranges et les articles les plus communs, mais où règne une sorte d'ordre pittoresque, désespoir des bourgeois rangés, plaisir délectable des natures qu'horrifient la symétrie méticuleuse, l'arrêté, et le convenu.

La Goélette la « Canadienne »

Qui ne l'a vue au milieu du fleuve, entre Lévis et la citadelle de Québec, cette coquette Canadienne, se balancer sur ses ancres, ou, le soir de l'appareillage, tendre ses blanches ailes au vent, et, s'aidant du reflux, descendre le fleuve, puis se perdre comme une mouette derrière les pointes de l'île d'Orléans ?

Combien ont trouvé sur son pont fourbi, lavé, brillant comme une glace, la cordiale

hospitalité du bord ! Et ses caronades de cuivre, comme elles étincelaient au soleil ! Et cet équipage, quelles physionomies de marins ! quelle carrure d'épaules, quelle hardiesse et quel courage sous le flegme apparent et les allures un peu lourdes de leur balancement de matelots ! Et les souvenirs du commandant Fortin, de son défunt et regretté second M. Leblanc, de son commandant actuel, M. Lavoie !

Et les croisières dans le golfe ! Comme il se comportait à la mer cet élégant navire. Lorsque par une bonne brise, toutes voiles dehors, sa misaine tendue, le focet la brigantine gonflées, il chevauchait sur les vagues, on eût dit un coursier marin, blanc d'écume, galopant dans la plaine.

Ces courses périlleuses dans les brumes et par des mers houleuses, ces folles équipées par un beau temps, quand la mer nonchalante et paresseuse resplendit sous le soleil, tout cela est fini, la pimpante goélette, déclarée hors de service, a été vendue.

Son image seule nous restera ; les amateurs de construction navale, les nombreux convives qui s'assirent à la table de ses officiers, les riverains qui la virent si souvent accoster dans les criques, tout ce monde pour qui elle représente tant de souvenirs, pourront la posséder. Une gravure coloriée nous rendra La Canadienne aussi sémillante qu'en ses plus beaux jours.

Avant le départ. Les émigrés à bord

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous ne voyons que l'arrivée de ces masses dont notre gravure représente le départ.

Durant la traversée les larmes ont eu le temps de sécher, les chagrins de s'effacer, et les sourires de revenir sur les lèvres.

Leurs yeux montrent bien quelque curiosité inquiète en débarquant, mais la joie de fouler de nouveau la terre ferme et de commencer une vie nouvelle diminue leur surprise, et fait envoler le reste de leur nostalgie.

Quelque étrange que soit le débarquement de tous ces types et costumes divers, ce n'est rien auprès du pittoresque d'un départ. Ici la comédie cotoie le drame, et le rire touche aux larmes.

Sur les quais où les petits vapeurs viennent prendre les passagers afin de les transporter à bord, c'est une foule, une mêlée compacte. Là, des parents, des amis, ici des curieux, des employés, des matelots, le tout panaché de pickpockets et de policemen, se tassant, se poussant, se bousculant.

Celui-ci court après ses malles, un autre hèle sa femme, un agent vient pour mettre le holà entre deux compatriotes qui se boivent. Une vieille porte un chat dans son tablier, à côté d'une mère qui allaite son bébé, et que le père suit portant un enfant sur chaque bras. Ici l'on pleure, l'on gémit enlacés dans les bras l'un de l'autre, poitrine contre poitrine ; plus loin deux loustics, légers de bagage et chargés d'espérances, vident un dernier verre à la santé des amis ; là, on échange des recommandations, des promesses, et l'on s'embrasse à plusieurs reprises.

Dès que la cloche du départ se fait entendre, le capitaine monte sur la passerelle, et les officiers du bord font circuler ce troupeau humain et le classent par places.

La cohue s'éclaircit, et, au geste du pilote, le steamer lâchant un cri strident se balance lourdement comme un dormeur qui s'éveille ; puis, l'eau blanchissant sous l'hélice, le navire marche par secousses, et file comme un trait, laissant derrière lui une large bande de fumée d'un noir profond.

Quelques heures après, le navire est en haute mer, et l'on ne songe plus qu'à l'arrivée en Amérique. A. ACHINTE.